

<http://www.24hmontreal.canoe.ca/24hmontreal/actualites/archives/2010/08/20100822-103834.html>

24 HEURES

Abolir le Registre des armes nuira aux femmes violentées

Huguette Young / Agence QMI

22/08/2010 10h38

À un mois d'un débat critique sur l'avenir du Registre des armes à feu aux Communes, un groupe québécois représentant les femmes victimes de violence conjugale, lance un cri d'alarme.

Pour la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, l'abolition du Registre des armes à feu visant les armes d'épaule serait une grave erreur.

Pourquoi reculer étant donné que les policiers ont maintenant développé le « réflexe » de vérifier ce registre avant de cogner à la porte lorsqu'une femme en détresse les appelle, s'interroge la directrice, Manon Monastesse.

« Le fait que les policiers aient développé ce réflexe, ça fait une différence. S'il y a des armes, les policiers vont être plus alertes. »

La situation est critique, fait valoir Mme Monastesse. En 2009, 8000 femmes et enfants fuyant la violence ont été hébergées dans la cinquantaine de centres d'hébergement que représente son organisme.

Le premier ministre Stephen Harper a été sans équivoque quant à l'abolition du Registre des armes à feu cette semaine lors de son passage à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

« Ce n'est pas efficace d'exiger l'enregistrement de millions de fusils d'épaule utilisés par les chasseurs, les chasseurs de canards ou les fermiers. Nous favorisons l'enregistrement des armes utilisées par les criminels. Nous allons continuer cette bataille jusqu'à ce que nous fassions adopter les changements nécessaires », avait-il alors promis.

Un faux débat?

Il s'agit d'un faux débat, rétorque Mme Monastesse car, justement, les femmes en région se font menacer par des fusils de chasse.

« Ça ne marche pas, car en région, la situation est plus critique. Le fait d'enregistrer les armes ne brime en aucun cas la liberté des chasseurs », a-t-elle affirmé.

Mme Monastesse est également critique face à la nomination cette semaine de la nouvelle ombudsman fédérale pour les victimes de crime : Sue O'Sullivan, policière de formation et militante pour les droits des victimes.

Elle digère mal que Mme O'Sullivan n'ait pas voulu se prononcer sur le Registre des armes à feu à la veille d'un vote aux Communes en septembre qui en déterminera le sort. Trop critique à l'endroit du gouvernement fédéral, le mandat de son prédécesseur, Steve Sullivan, n'a pas été renouvelé.

Pour Mme Monastesse, le rôle de l'ombudsman est important, car, contrairement au Québec où il existe un plan structuré, il n'existe pas de plan d'action national pour les victimes de violence conjugale.

Dans ce contexte, « il est d'autant plus important d'avoir quelqu'un qui ait les coudées franches; elle aurait dû se mouiller », a-t-elle insisté.